

# Fiche signalétique

SIMDUT	TMD Routier/Ferroviaire	Danger sur la santé	2
		Risque d'incendie	0
		Protection personelle	C

## Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : BOL-GENIE

Date d'édition (jj/mm/aaaa) : 2012-05-17.

Fournisseur : Wood Wyant

Une division du Groupe Sani-Marc

42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec

G6P 7E3

Code : 07-12505

**Utilisations** : Applications industrielles: Solutions de nettoyage.

Manufacturier : Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc

42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec

G6P 7E3

En cas d'urgence Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

Odeur

## 2. Identification des dangers

Les dangers potentiels décrits dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier et les mesures de sécurité appropriées sont observées.

: Citron. [Faible]

État physique

: Liquide. [Liquide limpide]

Vue d'ensemble des urgences

Voies d'absorption

: DANGER!

Corrosif aux yeux, à la peau et au tube digestif. Provoque des brûlures. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient

hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage. Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Dégagement possible de gaz, vapeur ou poussière très irritants ou corrosifs pour le système respiratoire.

Ingestion : Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Peau : Corrosif pour la peau. Provoque des brûlures.

Yeux : Corrosif pour les yeux. Provoque des brûlures.

Voir Information toxicologique (section 11)pour plus de détails.

## 3. Information sur les composants

 Nom
 Numéro CAS
 % (p/p)

 acide hydrochlorique
 7647-01-0
 5 - 10

 Amine alcool ethoxylé
 61791-26-2
 1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

# 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Inhalation

Ingestion

- : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
- : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin immédiatement.
- : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
- : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Protection des sauveteurs

  Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

2012-05-17.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit <u>Moyens d'extinction</u>

Utilisables Non utilisables Dangers spéciaux en cas

d'exposition Produit de décomposition thermique dangereux

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

- : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- : Aucun connu.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelle

6.

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

#### Méthodes de nettoyage

Petit déversement Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). La substance déversée peut être neutralisée avec du carbonate de sodium, du bicarbonate de sodium ou de l'hydroxyde de sodium. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

# 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des bases. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Entreposage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des bases. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)		LECT (15 mins)		Ceiling					
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	Notations
acide hydrochlorique	US ACGIH	-	-	-	-	-	-	5	-	-	

#### Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.

Mesures techniques

: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

#### **Protection individuelle**

Respiratoire

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Recommandé: Aucun équipement de protection respiratoire suggéré dans les conditions normales d'utilisation

Mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. <1 heures (temps de protection): gants étanches et résistants aux produits chimiques

Yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Recommandé: Lunettes de sécurité

Peau

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Recommandé: tablier de sécurité

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

2012-05-17. 2/5

# 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)



## 9. Propriétés physico-chimiques

Limites d'inflammablité État physique : Liquide. [Liquide limpide] : Non applicable. : Non disponible Formule moléculaire Couleur : Vert. Poids moléculaire : Non applicable. Vitesse de combustion : Non applicable : Citron. [Faible] : Non disponible. Durée de combustion : Non applicable Odeur Pression de vapeur Densité relative : 1.05 Densité de vapeur : Non disponible. Température critique : Non disponible. Volatilité : 0.5 : Non disponible. Température d'auto-inflammation : Non disponible

Viscosité : Non disponible. Vitesse d'évaporation : Non disponible. Point d'éclair : [Le produit n'entretient pas une combustion.]

Seuil de l'odeur : Non disponible. Ionicité (dans l'eau) : Anionique. Propriétés de dispersibilité : Non disponible.

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Point de Non disponible. Point : Non disponible.

fusion/congélation d'ébullition/condensation

## 10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique: Le produit est stable.Conditions à éviter: Aucune donnée spécifique.

Matières à éviter : Attaque de nombreux métaux produisant de l'hydrogène extrêmement inflammable susceptible de former des mélanges explosifs avec l'air.

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

les alcalins

Extrêmement réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les alcalins.

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

dangereux

Risque de réactions : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

dangereuses

# 11. Informations toxicologiques

Les symptômes, dangers et situations décrites dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier, les mesures de sécurité adéquates et les limites d'exposition professionnelles sont suivies correctement

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques :

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles : Non disponible.

#### Signes/symptômes de surexposition

nhalation : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Peau : Les symptômes néfas

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

#### Toxicité aiguë

а

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
acide hydrochlorique	CL50 Inhalation Gaz.	Souris	471 mg/m³	4 heures
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	1221 mg/m³	4 heures
	DL50 Orale	Lapin	900 mg/kg	-

Nom du produit ou de l'ingrédient Résultat Espèces Potentiel Exposition Observation

AMINE ALCOOL ETHOXYLE (SUIF) Yeux - Modérément Lapin - 100 milligrams -

irritant

Yeux - Hautement Lapin - 24 heures 100 -

irritant Cancérogénicité Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient ACGIH CIRC EPA NIOSH NTP OSHA

2012-05-17. 3/5

microliters

# 11. Informations toxicologiques

acide hydrochlorique A4 - - - - - - -

# 12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient Test Résultat Exposition Espèces

AMINE ALCOOL ETHOXYLE (SUIF) - Aiguë CL50 2350 ug/L Eau 48 heures Daphnie - Water flea -

douc

Aiguë CL50 650 ug/L Eau 96 heures Poisson - Rainbow douce trout.donaldson trout

trout,donaldson trout -Oncorhynchus mykiss

- 0.5 à 2.2 g

Daphnia pulex

# 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Répartition des déchets

: Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

# 14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	1789	UN1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE (acide hydrochlorique )	8	≡	COMPACTIVE	-
Classification pour le TMD	1789	UN1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE (acide hydrochlorique )	8	≡		2

GE\*: Groupe d'emballage

# 15. Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) SIMDUT (Canada) Listes canadiennes

- : Indéterminé.
- : Class E: Matières corrosives
- : Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Les composants suivants sont répertoriés: acide hydrochlorique

**ARET canadien**: Aucun des composants n'est répertorié. **INRP canadien**: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

# 16. Autres informations sur le produit

Renseignements à indiquer : PROVOQUE DES BRÛLURES DU TUBE DIGESTIF, DES YEUX ET DE LA PEAU. sur l'étiquette

Indéterminé

 Date d'impression (AAAA-MM-JJ)
 : 2012-05-17.

 Date d'édition (AAAA-MM-JJ)
 : 2012-05-17.

Note: Les fiches signalétiques sont valides pour une période de 3 ans après la date d'édition

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente. Fiche Signalétique préparée par:
Département Assurance Qualité et Documentation
Wood Wyant
Une division du Groupe Sani-Marc
42, rue de l'Artisan

Victoriaville, Québec G6P 7E3

Avis au lecteur

2012-05-17. 4/5

**BOL-GENIE** 

# 16. Autres informations sur le produit

L'utilisation de ce produit doit être effectuée avec prudence puisqu'il comporte des risques et dangers inhérents pour les personnes et biens, lesquels sont détaillés de façon non limitative dans la présente fiche signalétique. Afin de réduire les risques et dangers inhérents que comporte ce produit il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'emploi et à l'ensemble des instructions prévues à la fiche signalétique du présent produit. Le fabricant, les distributeurs et les fournisseurs de ce produit s'exonèrent de toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage, quel qu'en soit la nature, découlant de l'utilisation de ce produit qui ne serait pas conforme au mode d'emploi ou à la totalité des instructions prévues à la présente fiche signalétique ou encore découlant d'une utilisation imprudente du présent produit.

Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2012-05-17. 5/5